

Conditions générales de vente revendeurs

Conditions de commercialisation et conditions de distribution, à
accepter et à signer avant la première commande.

Modèle v1.4

30 septembre 2026

Contenu

28 articles
3 annexes

Signature

électronique dans l'Espace
revendeurs, ou manuscrite

Sommaire

- | | | | |
|------------|--|----------|--|
| I | Dispositions générales (art. 1 à 4) | A | Annexe A : profils tarifaires et minimums |
| II | Conditions de commercialisation (art. 5 à 12) | B | Annexe B : paiement et livraison |
| III | Conditions de distribution (art. 13 à 21) | C | Annexe C : charte d'usage des marques et visuels |
| IV | Durée, responsabilité et dispositions finales (art. 22 à 28) | ✓ | Page d'acceptation et de signature |

Modèle à faire relire par un avocat marocain avant toute utilisation. Ce document a été préparé avec l'aide d'une IA, qui n'est pas juriste. Les passages **surlignés** sont à compléter ou à valider, en particulier la forme juridique et le capital de la société (à reporter tels qu'ils figurent au registre de commerce), les pénalités de retard et les clauses sur la vente en ligne et la revente entre professionnels, qui touchent au droit de la concurrence (loi 104-12).

I Dispositions générales

Article 1 – Parties et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente revendeurs (« CGV revendeurs ») s'appliquent à toutes les ventes de produits conclues entre **La Maison du Bébé**, [forme juridique et capital à compléter], dont le siège est situé 93 rue Brahim Nakhai, résidence Meriem 1, Maârif, Casablanca, tél. 05 22 23 35 34, identifiant fiscal (IF) 15202283, immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le n° 314813, ICE 001626792000059, représentée par M. Mehdi Alami, gérant (« La Maison du Bébé »), et tout professionnel dont le compte revendeur a été validé (« le Revendeur »).

Elles s'appliquent aux commandes passées dans l'Espace revendeurs, par e-mail, par WhatsApp, par téléphone ou au showroom. Elles prévalent sur les conditions d'achat du Revendeur, sauf accord écrit contraire signé par La Maison du Bébé. Elles ne s'appliquent pas aux ventes aux particuliers, régies par les conditions générales de vente de lamaisondubebe.ma.

Article 2 – Définitions

- **Espace revendeurs** : l'espace en ligne réservé aux professionnels, accessible depuis lamaisondubebe.ma après validation du compte.
- **Prix public** : le prix de vente TTC aux particuliers pratiqué par La Maison du Bébé, communiqué au Revendeur à titre de prix de vente conseillé, purement indicatif.
- **Profil tarifaire** : la catégorie (A, B, C ou D) attribuée au Revendeur, qui détermine sa remise (Annexe A).
- **Prix net** : un prix revendeur fixé directement, sans application de la remise du profil (produits d'import, déstockage).
- **Référence** : un produit identifié par sa référence ou son code EAN.

Article 3 – Ouverture et validation du compte

L'ouverture d'un compte est réservée aux professionnels immatriculés au Maroc qui revendent les produits dans le cadre de leur activité. Le Revendeur remplit le dossier d'ouverture de compte, joint les pièces demandées, accepte les présentes CGV revendeurs et signe l'accord de confidentialité (NDA).

La Maison du Bébé étudie chaque demande et reste libre d'accepter ou de refuser l'ouverture d'un compte, dans le respect de la loi. Elle attribue le profil tarifaire lors de la validation et peut le revoir, notamment en fonction du volume d'achat, en prévenant le Revendeur par écrit. Le Revendeur informe La Maison du Bébé sans délai de tout changement le concernant (dirigeant, adresse, forme juridique, cessation d'activité).

Article 4 – Accès à l'Espace revendeurs

Les identifiants sont personnels. Le Revendeur est responsable de leur conservation et de toute commande passée avec son compte. Les prix, stocks et fichiers de l'Espace revendeurs sont confidentiels (article 20). La Maison du Bébé peut interrompre temporairement l'Espace revendeurs pour maintenance ; les commandes peuvent alors être passées par e-mail ou WhatsApp.

II Conditions de commercialisation

Article 5 – Commandes

Toute commande est ferme dès sa validation par le Revendeur. Elle n'est définitive qu'après confirmation par La Maison du Bébé, par e-mail ou dans l'Espace revendeurs, et, le cas échéant, réception du paiement exigé à l'article 7.

Minimum de commande. Une commande doit atteindre :

- **10 000 DH HT** lorsque chaque référence est commandée à 3 unités au moins ;
- **25 000 DH HT** lorsqu'au moins une référence est commandée à moins de 3 unités [règle du panier mixte à valider].

Les produits sont vendus dans la limite des stocks disponibles. Le stock affiché dans l'Espace revendeurs est mis à jour régulièrement mais n'est pas garanti jusqu'à la confirmation de la commande. En cas de rupture, La Maison du Bébé propose une livraison partielle, un produit équivalent ou l'annulation de la ligne concernée, sans indemnité de part et d'autre.

Article 6 – Prix

Les prix sont exprimés en dirhams marocains, hors taxes, départ entrepôt de Casablanca. La TVA au taux en vigueur (20 % à la date des présentes) est ajoutée sur la facture. Le prix revendeur est égal au prix public HT (prix public TTC divisé par 1,20), diminué de la remise du profil tarifaire (Annexe A), sauf pour les produits vendus à prix net.

Les prix applicables sont ceux affichés dans l'Espace revendeurs au jour de la validation de la commande. La Maison du Bébé peut modifier ses prix à tout moment, notamment en cas de variation des prix fournisseurs, des taux de change, des droits de douane ou des taxes ; les nouveaux prix ne s'appliquent pas aux commandes déjà confirmées.

Les prix de déstockage sont réservés aux quantités affichées et ne constituent pas un engagement de réapprovisionnement.

Article 7 – Paiement

- **Ouverture de compte et première commande** : paiement comptant, avant livraison.
- **Moyens acceptés** : virement bancaire (sur facture pro forma), chèque, et espèces pour les factures d'un montant inférieur à 5 000 DH TTC.
- **Clients en compte** : après accord écrit du service financier, paiement par chèque remis à la livraison, à échéance selon l'Annexe B.

La Maison du Bébé peut demander des garanties, réduire ou supprimer un délai de paiement accordé, ou exiger un paiement comptant, notamment en cas d'incident de paiement ou de dégradation de la situation financière du Revendeur.

Retard de paiement. Toute somme non payée à l'échéance entraîne, de plein droit, des pénalités de retard calculées selon les dispositions du Code de commerce relatives aux délais de paiement (loi 15-95 modifiée, notamment par la loi 69-21) [taux et modalités à faire valider par l'avocat et l'expert-comptable], ainsi que la suspension des livraisons en cours et l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues. Tout chèque impayé entraîne la suspension du compte.

Article 8 – Livraison

- **Casablanca** : livraison gratuite.
- **Hors Casablanca** : livraison gratuite pour toute commande d'au moins 10 000 DH HT ; en dessous, les frais de transport sont à la charge du Revendeur, qui peut aussi désigner son propre transporteur.
- **Retrait** : possible au showroom, 93 rue Brahim Nakhai, Maârif, Casablanca, sur rendez-vous.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Un retard raisonnable ne peut justifier ni l'annulation de la commande ni des dommages-intérêts, sauf accord écrit contraire.

Article 9 – Transfert des risques et réserve de propriété

Les risques de perte et de détérioration sont transférés au Revendeur à la remise des produits, à lui-même ou au transporteur qu'il a choisi. **La Maison du Bébé conserve la propriété des produits jusqu'au paiement complet du prix** en principal et accessoires. Le Revendeur peut revendre les produits dans le cadre normal de

son activité ; en cas de défaut de paiement, La Maison du Bébé peut reprendre les produits encore en stock chez le Revendeur, à ses frais à lui **[clause à valider par l'avocat]**.

Article 10 – Réception et réserves

Le Revendeur vérifie les colis à la livraison et porte ses réserves précises sur le bon de livraison (colis abîmé, manquant). Il confirme toute réserve et signale toute non-conformité apparente (erreur de référence, quantité) dans les **48 heures** suivant la livraison, depuis l'Espace revendeurs (rubrique SAV) ou par e-mail, avec des photos. Passé ce délai, les produits sont réputés conformes à la commande, sans préjudice des garanties légales.

Article 11 – Garanties et service après-vente

Les produits bénéficient de la garantie légale des défauts de la chose vendue prévue par le Dahir formant Code des obligations et des contrats, et, le cas échéant, de la garantie commerciale du fabricant, dans les conditions indiquées par celui-ci. Le Revendeur déclare les produits défectueux depuis la rubrique SAV de l'Espace revendeurs, avec photos, référence et, si possible, numéro de lot. La Maison du Bébé fait le lien avec le fabricant et, après constat, répare, remplace ou rembourse le produit.

La garantie ne couvre pas l'usure normale, une mauvaise utilisation, un stockage inadapté ou une modification du produit. Les produits de déstockage sont vendus en l'état décrit dans l'Espace revendeurs ; les défauts signalés à la vente ne sont pas couverts.

Article 12 – Retours

Aucun retour n'est accepté sans accord écrit préalable de La Maison du Bébé. Les invendus ne sont ni repris ni échangés, sauf accord particulier. Les produits retournés avec accord doivent être neufs, complets et dans leur emballage d'origine.

III Conditions de distribution

Article 13 – Statut du Revendeur

Le Revendeur achète et revend les produits en son nom et pour son compte, en commerçant indépendant. Il n'est ni agent, ni mandataire, ni franchisé de La Maison du Bébé et ne peut l'engager. Sauf accord écrit distinct, les présentes CGV revendeurs ne lui accordent aucune exclusivité territoriale ni de marque.

Article 14 – Liberté des prix de revente

Le Revendeur fixe librement ses prix de revente. Le prix public communiqué par La Maison du Bébé est un **prix de vente conseillé, purement indicatif**. Aucune disposition des présentes ne peut être interprétée comme imposant un prix de revente minimal, conformément à la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence.

Article 15 – Présentation des produits et conseil aux clients

Le Revendeur s'engage à :

- stocker les produits dans de bonnes conditions (à l'abri de l'humidité et de la chaleur) et les vendre dans leur emballage d'origine, avec leurs notices et étiquetages ;
- présenter les produits de façon fidèle, sans leur prêter de caractéristiques, de performances ou d'effets sur la santé qu'ils n'ont pas ;
- transmettre aux clients les consignes de sécurité et d'utilisation des fabricants, en particulier pour les sièges auto, poussettes, lits et produits de puériculture soumis à des normes ;
- respecter la réglementation marocaine applicable à la vente aux consommateurs, notamment la loi 31-08 édictant des mesures de protection du consommateur et la loi 24-09 relative à la sécurité des produits et des services.

Article 16 – Marques, logos et visuels

Les marques, logos, photos, vidéos et textes mis à disposition dans l'Espace revendeurs appartiennent à leurs titulaires respectifs. La Maison du Bébé accorde au Revendeur, pour la durée de la relation, une autorisation non exclusive, gratuite, non transférable et révocable de les utiliser **uniquement pour promouvoir la revente des produits achetés auprès de La Maison du Bébé**, dans ses points de vente, sur son site et ses réseaux sociaux, selon la charte de l'Annexe C.

Le Revendeur ne peut pas déposer ni utiliser comme nom commercial, nom de domaine, nom de page ou de compte sur les réseaux sociaux une marque distribuée, ni se présenter comme distributeur, importateur ou représentant officiel d'une marque. Il peut indiquer qu'il est « revendeur » des produits.

Article 17 – Vente en ligne

Le Revendeur peut revendre les produits en ligne, sur son propre site ou ses réseaux sociaux, sous réserve de respecter des critères de qualité : informations exactes et complètes sur les produits, visuels officiels ou fidèles, mentions légales, service client joignable, respect de l'article 15. [Conditions de vente sur les places de marché (marketplaces) à définir avec l'avocat, au regard de la loi 104-12.]

Article 18 – Clientèle et revente

L'Espace revendeurs et les prix revendeurs sont réservés aux professionnels. Les particuliers achètent sur lamaisondubebe.ma ou au showroom. Le Revendeur s'engage à ne pas utiliser son compte pour faire acheter des particuliers aux conditions revendeurs. [La revente en gros à d'autres professionnels et l'exportation hors du Maroc : clause à définir avec l'avocat, compte tenu des engagements pris par La Maison du Bébé envers ses fournisseurs et de la loi 104-12.]

Article 19 – Traçabilité et rappels de produits

Le Revendeur conserve les informations permettant de retrouver les produits vendus (références, lots, dates d'achat) pendant au moins [3] ans. En cas de retrait ou de rappel décidé par un fabricant ou par une autorité, il applique sans délai les instructions transmises par La Maison du Bébé (retrait des rayons, information des clients, retour des produits).

Article 20 – Confidentialité

Les prix nets, remises, conditions particulières, stocks, arrivages et fichiers de l'Espace revendeurs sont confidentiels. Le Revendeur s'engage à ne pas les divulguer, conformément à l'accord de confidentialité (NDA) signé à l'ouverture du compte, qui fait partie intégrante de la relation.

Article 21 – Données personnelles

Les données du Revendeur et de ses contacts sont traitées par La Maison du Bébé pour la gestion du compte, des commandes, de la facturation, du recouvrement et de l'information commerciale, conformément à la loi 09-08. Elles sont conservées pendant la relation puis pendant les durées légales. Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'opposition en écrivant à lamaisondubebemaroc@gmail.com. [Numéro de déclaration ou d'autorisation CNDP à compléter, si applicable.]

IV Durée, responsabilité et dispositions finales

Article 22 – Durée, suspension et fermeture du compte

La relation est conclue pour une durée indéterminée. Chaque Partie peut y mettre fin à tout moment par écrit, avec un préavis de 30 jours ; les commandes confirmées restent dues. La Maison du Bébé peut suspendre ou fermer le compte sans préavis en cas de manquement grave du Revendeur, notamment : défaut de paiement, divulgation d'informations confidentielles, usage non autorisé des marques, vente aux particuliers aux

conditions revendeurs, fausse déclaration dans le dossier d'ouverture. Un compte sans commande pendant [12] mois peut être désactivé après information du Revendeur.

Article 23 – Responsabilité

La responsabilité de La Maison du Bébé est limitée aux dommages directs et prouvés, dans la limite du montant HT de la commande concernée, sauf faute lourde ou dolosive et sauf dispositions légales impératives, notamment en matière de sécurité des produits. Elle ne répond pas des pertes de chiffre d'affaires ou de clientèle du Revendeur.

Article 24 – Force majeure

Aucune Partie n'est responsable d'un retard ou d'une inexécution dû à un cas de force majeure au sens de l'article 269 du Dahir formant Code des obligations et des contrats, notamment les retards de conteneurs, les blocages portuaires ou douaniers et les ruptures chez les fabricants, lorsqu'ils présentent ce caractère.

Article 25 – Modification des CGV revendeurs

La Maison du Bébé peut modifier les présentes CGV revendeurs. La nouvelle version est notifiée au Revendeur par e-mail et dans l'Espace revendeurs ; elle s'applique aux commandes passées après son acceptation. L'Espace revendeurs demande une nouvelle acceptation avant la commande suivante.

Article 26 – Signature électronique et preuve

Les Parties acceptent de conclure et de signer les présentes CGV revendeurs, l'accord de confidentialité et les commandes par voie électronique, conformément aux articles 417-1 et suivants du Dahir formant Code des obligations et des contrats et à la loi 43-20 relative aux services de confiance pour les transactions électroniques. Les enregistrements de l'Espace revendeurs (identification du compte, code de confirmation à usage unique, date et heure, adresse IP, empreinte numérique du document signé) font preuve entre les Parties, sauf preuve contraire.

Article 27 – Droit applicable et litiges

Les présentes CGV revendeurs sont soumises au droit marocain. Les Parties cherchent d'abord une solution amiable pendant 30 jours. À défaut, tout litige relatif à leur formation, leur exécution ou leur fin est porté devant le **Tribunal de commerce de Casablanca**.

Article 28 – Dispositions diverses

Si une clause est déclarée nulle, les autres restent applicables. Le fait de ne pas se prévaloir d'une clause ne vaut pas renonciation. Les annexes A, B et C font partie des présentes CGV revendeurs. En cas de contradiction, les conditions particulières signées par les deux Parties prévalent, puis les présentes CGV revendeurs, puis leurs annexes.

Annexe A – Profils tarifaires et minimums

Profil	Remise sur le prix public HT	Exemple : prix public 1 200 DH TTC
A	20 %	800 DH HT
B	25 %	750 DH HT
C	30 %	700 DH HT
D	35 %	650 DH HT

- **Prix nets, sans remise de profil** : produits d'import Otia (Jovikids, Kidilo, Babamama, Mommy Bag), China Divers Brand et produits de déstockage.
- **Minimum de commande** : 10 000 DH HT si chaque référence est commandée à 3 unités au moins ; 25 000 DH HT dans les autres cas.
- Critères d'attribution et de révision des profils : [à compléter par La Maison du Bébé].

Annexe B – Paiement et livraison

Situation	Conditions
Ouverture de compte et 1re commande	Comptant, avant livraison : virement, chèque, ou espèces si la facture est inférieure à 5 000 DH TTC.
Client en compte, facture < 20 000 DH TTC	Chèque remis à la livraison, échéance à 30 jours, après accord du service financier.
Client en compte, facture de 20 000 à 30 000 DH TTC	[à compléter : 30 jours ?]
Client en compte, facture > 30 000 DH TTC	Chèque remis à la livraison, échéance à 60 jours, au cas par cas, après accord du service financier.
Livraison à Casablanca	Gratuite.
Livraison hors Casablanca	Gratuite dès 10 000 DH HT de commande ; en dessous, transport à la charge du Revendeur.
Retrait	Au showroom du Maârif, sur rendez-vous.

Annexe C – Charte d'usage des marques et visuels

Autorisé

- Utiliser les photos et logos de l'Espace revendeurs en boutique, sur son site et ses réseaux sociaux, pour les produits achetés auprès de La Maison du Bébé.
- Recadrer une photo ou l'intégrer à un visuel de sa boutique, sans en changer le sens.
- Écrire « disponible chez [nom du magasin] » ou « revendeur des produits [marque] ».

Interdit

- Modifier un logo, ses couleurs ou ses proportions ; l'associer à des produits d'une autre origine.
- Se présenter comme distributeur, importateur ou représentant officiel d'une marque.
- Utiliser une marque dans un nom de domaine, un nom de page, de compte ou de boutique en ligne.
- Ajouter des caractéristiques, des labels ou des allégations de santé qui ne figurent pas dans la documentation du fabricant.
- Transmettre les fichiers de l'Espace revendeurs à un tiers.

Acceptation et signature

Le Revendeur soussigné déclare avoir lu et accepté les présentes Conditions générales de vente revendeurs, y compris les conditions de commercialisation (articles 5 à 12), les conditions de distribution (articles 13 à 21) et les annexes A, B et C.

Raison sociale du Revendeur : _____

ICE : _____ RC : _____

Nom et qualité du signataire : _____

Fait à : _____ le : ____ / ____ / ____

Pour La Maison du Bébé

Nom : M. Mehdi Alami

Qualité : gérant

Signature et cachet :

Pour le Revendeur

Signature et cachet, précédés de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

Chaque page est à parapher en cas de signature manuscrite. En cas de signature électronique depuis l'Espace revendeurs, le document signé, son empreinte numérique et le journal de signature sont remis au Revendeur par e-mail et restent disponibles dans son espace (article 26).